

Témoigner publiquement de son statut sérologique

Témoigner de son statut sérologique positif au VIH est une décision qui ne se prend pas à la légère. Il est important de considérer les avantages et les inconvénients avant de prendre votre décision finale.

Il faut se demander si votre témoignage peut avoir un impact négatif dans votre vie:

- Se faire reconnaître (être identifié) par ses voisins, son employeur, son propriétaire, etc.;
- Se faire juger, rejeter par des membres de sa famille, ses voisins, etc.;
- Vivre les conséquences du dévoilement;
 - colère ou poursuites criminelles d'ex-partenaires;
 - rejet de ses enfants par ses amis, le voisinage, votre communauté;
 - perte de son emploi, son logement;
 - inconfort des membres de sa famille, de son employeur, etc.;
- Être incompris;
- Bris de confidentialité.

Quant aux avantages, ils sont nombreux et peuvent être très bénéfiques :

- Rassurer et renseigner
- Engendrer ou attirer d'autres témoignages
- Changer les mentalités des gens, les toucher
- Intéresser le public, pousser leur réflexion et susciter la discussion
- Susciter la compassion et l'ouverture
- Obtenir la reconnaissance des proches
- Augmenter la solidarité entre personnes vivant avec le VIH
- Transmettre de l'espoir aux autres personnes vivant avec le VIH
- Sensibiliser la population aux diverses réalités des personnes vivant avec le VIH
- Montrer une image positive
- Contribuer socialement : participer à un projet social
- Changer les mentalités
- Briser, réduire les stéréotypes
- Soutien de la collectivité